



En partenariat avec le
VELO CLUB DE SAINT DENIS



REGLEMENT PARTICULIER

Course : «ROUTE DES VTTISTES»

Dimanche 25 octobre 2009

Course de côte reliant Case de Saint Gilles Hauts – Maïdo 1800

Parcours de 30 km

PROGRAMME:

- Accueil des participants et élargement : 07h00
- Départ de l'épreuve : 08h00
- Heure limite d'arrivée au Maïdo : 12h00

CATEGORIES:

- Non licenciés/majeurs (>18 ans)
- Licenciés : homme / dame / espoir / juniors / masters / vétérans 2/3
- *VTT obligatoires pour toutes les catégories (75% du parcours en terre)*

ITINERAIRES :

Départ :
Case de Saint Gilles les Hauts - Rue Fond Maunier
A Droite - Rue des Ecoles
Au STOP - à gauche Chemin Ligne Bertaud
A Droite - Chemin Lartin
300m - à Gauche chemin de terre
Sortie chemin de terre - à gauche Route de Fatima
150m - à droite chemin de terre
Sortie chemin de terre - à droite Chemin Ricquebourg
A gauche - chemin de terre
Sortie chemin de terre - à droite Chemin de la Bretelle
600m - à gauche chemin de terre
Sortie chemin de terre - à gauche Route Hubert de Lisle
500m - à droite Chemin Cressence
Sortie Chemin Cressence - à gauche Chemin Oméga
Int. Chemin Oméga - à droite Route Forestière Palmiste
Sortie Route Forestière Palmiste - à gauche Sentier de la Découverte
continué sur le Pare Feu - Chemin Debout
Int. À gauche - Route Forestière Oméga
A droite Route du Maïdo
Arrivée : Parking à gauche Route du Maïdo

MONTANT DES ENGAGEMENTS:

- Licenciés F.F.C.: 20 € (plaque habituelle des courses 2009 / +5€ si oublié)
- Non Licenciés: 20 € + 5 € de caution pour la plaque + certificat médical moins de 3 mois.

INSCRIPTIONS:

Impérativement avant le Vendredi 23 Octobre 12h sur bulletin officiel auprès des clubs qui transmettront par fax au Comité Régional de Cyclisme 02 62 45 22 55)

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES LA DATE INDIQUEE

Non Licenciés

- Certificat Médical de moins de 3 mois obligatoire
- Ouvert à tout public majeur
- Casque obligatoire pour toutes les catégories.

COMMISSAIRES: MME MASCAREL Marie Annick, MR HUET Patrick, MR GOULJAR Eddy, MR MONTUSCLAT Pascal.

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION.

Pour toutes informations complémentaires se référer à la Réglementation de la F.F.C.